

	Date de rédaction: 21 juin 2018	N° de version: 1.1	PAGE: 1/17
Rédigé par: Julien GRAVOULET			

DEMANDE DE PRISE EN CHARGE EN LIGNE FIF-PL JURY D'EXAMEN

Objet

Description des modalités à remplir pour demander une prise en charge pour une participation à un jury d'examen ou de VAE par le FIF-PL via son extranet.

Pour rappel le FIF-PL prévoit une prise en charge plafonnée à 200€par jour, limitée à 4 jours par an et par professionnel

Liste des équipements

- Un poste informatique connecté à internet
- L'identifiant et le mot de passe pour se connecter au site : <https://netopca.fifpl.fr/> (si votre compte n'est pas créé se référer au Processus 1, prévoir son SIRET, si mot de passe oublié se référer au Processus 2)
- La convocation à l'examen en pdf
- Un justificatif de présence à l'examen (à demander au responsable de l'examen) en pdf
- Un RIB en pdf
- Une attestation de Versement URSSAF (Fonds de Formation des Non-Salariés) à votre nom (à télécharger à partir de votre compte URSSAF) ou Attestation d'exonération en pdf

Processus 1 : Création de son compte

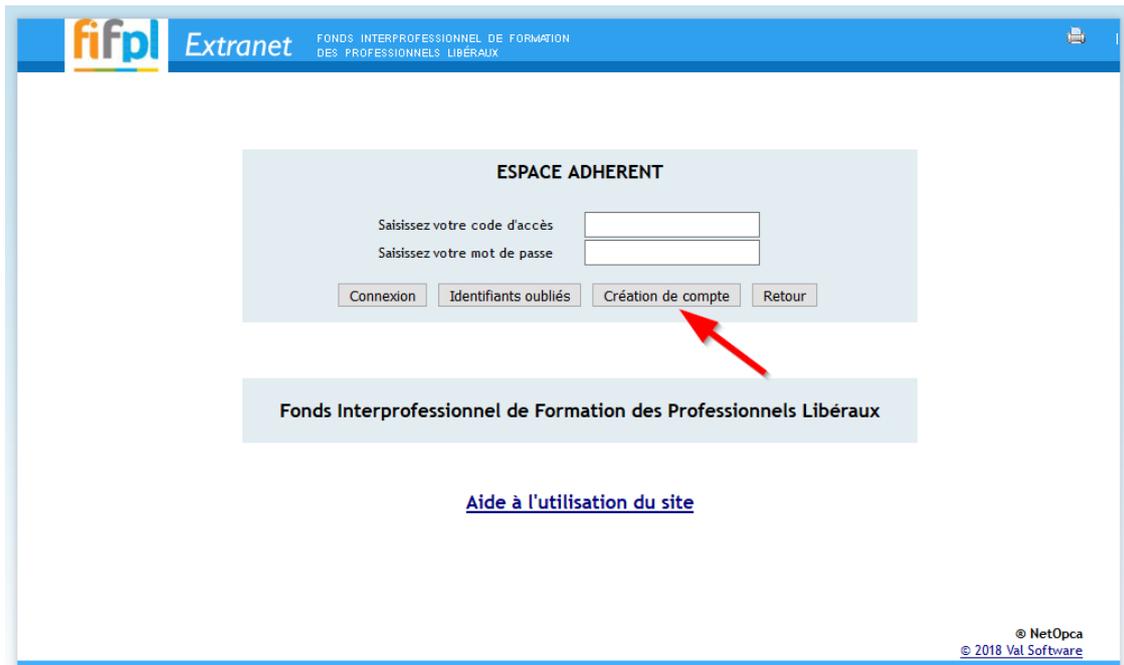
(vous avez votre code d'accès et votre mot de passe se rendre au processus 3)

Vous n'avez pas de code d'accès ni de mot de passe.

Vous n'avez jamais effectué une demande de prise en charge de formation au FIF PL, vous n'êtes donc pas répertorié, sinon se rendre au processus 2.

Se rendre sur le site <https://netopca.fifpl.fr/>

	Date de rédaction: 21 juin 2018	N° de version: 1.1	PAGE: 2/17
Rédigé par: Julien GRAVOULET			



Cliquer sur création de compte

DEMANDE DE PRISE EN CHARGE EN LIGNE FIF-PL JURY D'EXAMEN

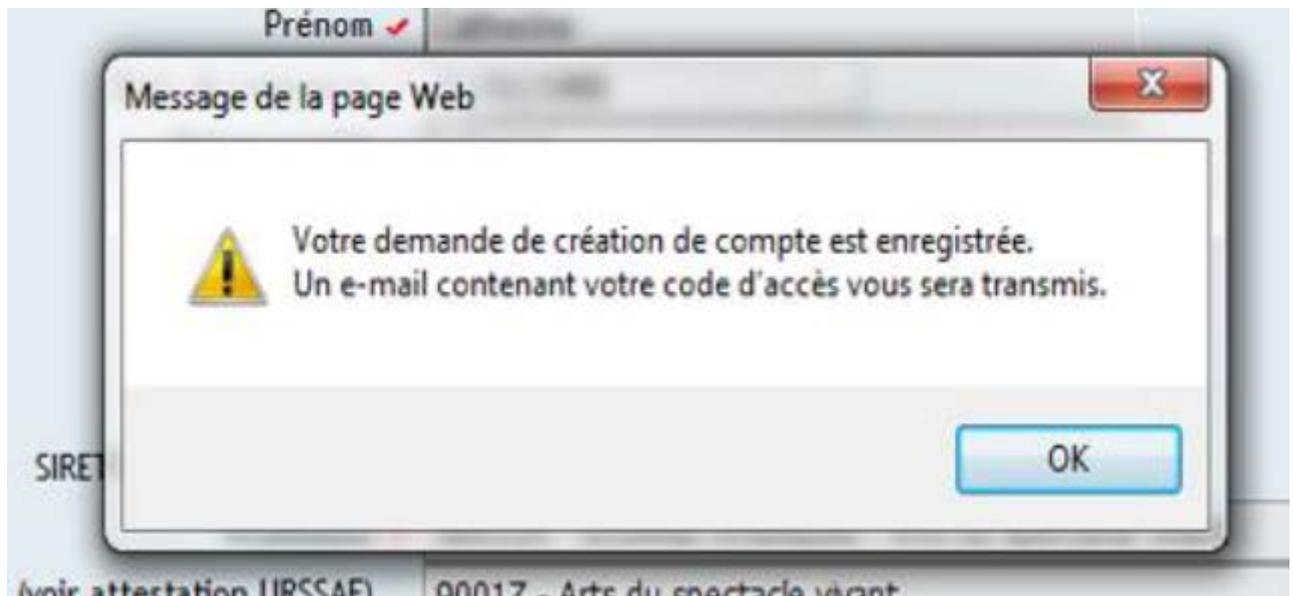
	Date de rédaction: 21 juin 2018	N° de version: 1.1	PAGE: 3/17
Rédigé par: Julien GRAVOULET			

Remplir le formulaire et cliquer sur Valider

Le code NAF personnel est 4773ZP – Pharmaciens

Cliquer sur Valider

La fenêtre suivante doit apparaître



Consulter votre messagerie électronique pour y trouver le message suivant :



Passer au processus 3

	Date de rédaction: 21 juin 2018	N° de version: 1.1	PAGE: 4/17
Rédigé par: Julien GRAVOULET			

Processus 2 : Récupération de son mot de passe

(vous avez votre code d'accès et votre mot de passe se rendre au processus 3)

Vous n'avez pas ou plus de code d'accès ni de mot de passe

Vous êtes déjà connu des services du FIF PL car vous avez déjà effectué une demande de prise en charge de formation

Se rendre sur le site <https://netopca.fifpl.fr/>

Cliquer sur identifiants oubliés

Fonds Interprofessionnel de Formation des Professionnels Libéraux

Remplir les informations demandées et cliquer sur Valider

	Date de rédaction: 21 juin 2018	N° de version: 1.1	PAGE: 5/17
Rédigé par: Julien GRAVOULET			



Votre demande de code d'accès a bien été prise en compte.
Un e-mail contenant votre code d'accès et le mot de passe correspondant vient d'être envoyé à l'adresse e-mail : «[\[redacted\]](#)».
Utilisez le bouton «Retour» pour revenir à la page de connexion.

Le message suivant s'affiche

Consulter votre messagerie électronique pour y trouver le message suivant :

Bonjour,

Une demande d'accès au site de FIF PL a été réalisée pour l'email : [\[redacted\]](#)

Votre code d'accès est : [\[redacted\]](#)

Votre mot de passe est : [\[redacted\]](#)

Accès à votre espace adhérent: <https://fifpl.valinformatique.net>

Les services administratifs du FIF PL
104 rue de Miromesnil
75384 PARIS CEDEX 08

Processus 3 : se connecter à l'espace extranet du FIF-PL

Vous avez votre code d'accès et votre mot de passe (sinon se rendre au processus 1 ou processus2)

Se rendre sur le site <https://netopca.fifpl.fr/>

Vous êtes maintenant connecté vous pouvez saisir votre demande en ligne via le processus 4 ou

DEMANDE DE PRISE EN CHARGE EN LIGNE FIF-PL JURY D'EXAMEN

	Date de rédaction: 21 juin 2018	N° de version: 1.1	PAGE: 6/17
Rédigé par: Julien GRAVOULET			

consulter votre dossier en cours via le processus 5

Processus 4 : saisir sa demande préalable de prise en charge

Se connecter sur l'extranet du FIF-PL via le processus 3

Cliquer sur Saisissez votre demande préalable de prise en charge

fifpl Extranet FONDS INTERPROFESSIONNEL DE FORMATION DES PROFESSIONNELS LIBÉRAUX

Adhérent [masqué] N° Siret [masqué]
 Nom GRAVOULET Tél 03 83 31 85 03
 Nom de jeune fille E-mail
 Prénom Julien Code NAF personnel 4773ZP Pharmaciens
 Adresse 5 RUE DU HAUT CHÂTEAU
 CP - Ville 54760 LEYR

[Pour toute information sur les critères de prise en charge de votre profession cliquez ici](#)

Bienvenue dans votre espace privatif, vous avez la possibilité de :

Consulter **Saisir Déposer**

- [Consultez votre budget de l'année en cours](#)
- [Consultez vos dossiers de demande de prise en charge](#)
Visualisez l'historique de vos actions de formation gérées par le FIF PL.
- [Consultez vos règlements](#)
- [Consulter les courriers FIF PL](#)
- [Saisissez votre demande préalable de prise en charge](#)
Saisie en ligne, dépose des pièces nécessaires à la prise en charge pour vos demandes totalement dématérialisées.
Attention ! Veuillez vous munir des documents de votre formation au format PDF (programme détaillé par journée de formation, Devis ou Convention de formation, Attestation de Versement URSSAF, RIB ...)
- [Déposer les pièces manquantes à votre demande de prise en charge](#)
Permettant le règlement de celle-ci (justificatifs non déposés lors de l'enregistrement en ligne de votre demande de prise en charge).
- [Modifiez vos coordonnées](#)

Quitter

	Date de rédaction: 21 juin 2018	N° de version: 1.1	PAGE: 7/17
Rédigé par: Julien GRAVOULET			

fifpl Extranet FONDS INTERPROFESSIONNEL DE FORMATION DES PROFESSIONNELS LIBÉRAUX

Etblissement / Validation / Résumé

Retour Précédent Suivant

SELECTION DE L'ETABLISSEMENT

Code adhérent	Adhérent	Siret
	GRAVOULET Julien	

Retour Précédent Suivant

Cliquer sur suivant

fifpl Extranet FONDS INTERPROFESSIONNEL DE FORMATION DES PROFESSIONNELS LIBÉRAUX

Etblissement / Action de formation / Pièces jointes / Validation / Résumé

180927
GRAVOULET Julien
5 rue du Haut Château
54760 LEYR

N° Siret 48232069400011
Tél 03 83 31 85 03
E-mail jgravoulet@urpspharmaciensgrandest.fr
Code NAF personnel 4773ZP Pharmaciens

Pour toute information sur les critères de prise en charge de votre profession cliquez ici

Abandonner Précédent Suivant

ACTION DE FORMATION
Les informations marquées ✓ sont obligatoires.

Adhérent
Assujetti à la TVA Oui Non ? Auto-Entrepreneur Oui Non

Type de formation
Type : ✓ ACTION - Action de formation

Organisme de Formation
Cliquez ici pour choisir un organisme de formation

Organisation Sociale :
NDA :
Siret :
CP - Ville :

Conformément à la loi "informatique et liberté" du 06 janvier 1978 (n°78-17) article 34, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux données portées dans nos fichiers.

Abandonner Précédent Suivant

Dans type de formation sélectionner dans la liste JURY- Participation à un jury

DEMANDE DE PRISE EN CHARGE EN LIGNE FIF-PL JURY D'EXAMEN

	Date de rédaction: 21 juin 2018	N° de version: 1.1	PAGE: 8/17
Rédigé par: Julien GRAVOULET			

ACTION DE FORMATION
Les informations marquées ✓ sont obligatoires.

Adhérent
Assujetti à la TVA Oui Non ? Auto-Entrepreneur Oui Non

Type de formation
Type : ✓ JURY - Participation à un jury

Organisme de Formation
[Cliquez ici pour choisir un organisme de formation](#) ✓ Raison Sociale :
N° NDA :
Siret :
CP - Ville :

Conformément à la loi "informatique et liberté" du 06 janvier 1978 (n°78-17) article 34, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux données portées dans nos fichiers.

Abandonner Précédent Suivant

Cliquer sur le lien pour obtenir un organisme de formation, une nouvelle fenêtre s'ouvre

RECHERCHE D'UN ORGANISME DE FORMATION

CRITÈRES DE RECHERCHE

Nom

Numéro de déclaration d'activité

Code postal

Rechercher Créer

Attention : Nombre maximum d'organismes limité à 100.

Nom*	NDA	Siret	Adresse	CP - Ville
ISAM IAE NANCY (UNIVERSITÉ LORRAINE)	41540301854		25 rue Baron Louis	54007 Nancy
UNIVERSITE LORRAINE			96 av de l'attre de tassigny	54004 nancy cedex

Référence*
Veuillez cliquer sur le nom de l'organisme concerné pour le sélectionner.

Retour

Rechercher votre université par critère de nom (ou de code postal, mais la liste des résultats sera sûrement très longue), et cliquer Rechercher.

Il vous suffit ensuite de cliquer sur le bon Nom, pour remplir le formulaire automatiquement.

Laisser les choix par défaut pour lieu : dans l'organisme et pour lieu : France/DOMTOM

	Date de rédaction: 21 juin 2018	N° de version: 1.1	PAGE: 9/17
Rédigé par: Julien GRAVOULET			

ACTION DE FORMATION
Les informations marquées ✓ sont obligatoires.

Adhérent
Assujetti à la TVA Oui Non ? Auto-Entrepreneur Oui Non

Type de formation
Type : ✓ JURY - Participation à un jury

Organisme de Formation
[Cliquez ici pour choisir un organisme de formation](#) ✓
Raison Sociale : ACADEMIE NANCY METZ
N° NDA :
Siret :
CP - Ville : 54035 - NANCY CEDEX

Lieu : Dans l'Entreprise Dans l'Organisme Autre

Lieu : France/DOMTOM Autre Pays Européen Hors Union Européenne ?

Action de formation
Intitulé : ✓ Participation à un jury d'examen ou de VAE

Date de début : (jj/mm/aaaa) ✓ 04/06/2018

Date de fin : (jj/mm/aaaa) ✓ ? 04/06/2018

Nombre de jours de participation : ✓ ? 1

Conformément à la loi "informatique et liberté" du 06 janvier 1978 (n°78-17) article 34, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux données portées dans nos fichiers.

Abandonner Précédent Suivant

Remplir la date de début, la date de fin et indiquer le Nombre de jours de participation avant de cliquer sur suivant

	Date de rédaction: 21 juin 2018	N° de version: 1.1	PAGE: 10/17
Rédigé par: Julien GRAVOULET			

PIECES A JOINDRE

Uniquement au format PDF, les pièces marquées ✓ sont obligatoires.

Toute demande de prise en charge adressée au FIF PL sans le programme de la formation concernée (justificatif demandé) ne sera pas recevable par les services du FIF PL ; la commission professionnelle ne pouvant statuer sur une demande de prise en charge sans programme de formation.

Document attendu	Fichier déposé		
01 - RIB (IBAN) ✓			
02 - Attestation de Versement URSSAF (Fonds de Formation des Non-Salariés) à votre nom (à télécharger à partir de votre compte URSSAF) ou Attestation d'exonération ✓			
03 - Attestation de présence			
04 - Convocation au Jury d'Examen ou de VAE ✓			
07 - Pièce complémentaire N°1			
08 - Pièce complémentaire N°2			
09 - Pièce complémentaire N°3			
10 - Pièce complémentaire N°4			
11 - Pièce complémentaire N°5			

[Cliquez ici pour télécharger un outil de conversion en PDF.](#)

Il va falloir déposer son RIB, son attestation de Versement URSSAF (Fonds de Formation des Non-Salariés) à votre nom (à télécharger à partir de votre compte URSSAF) ou Attestation d'exonération, sa convocation à l'examen et un justificatif de présence à l'examen (à demander au responsable de l'examen) en format informatique pdf.

On peut facilement obtenir un scan en pdf à l'aide de nos fax/scanner. On peut également se servir de son smartphone pour prendre une photo et la convertir en pdf.

Cliquer sur l'icône

Veillez choisir votre fichier

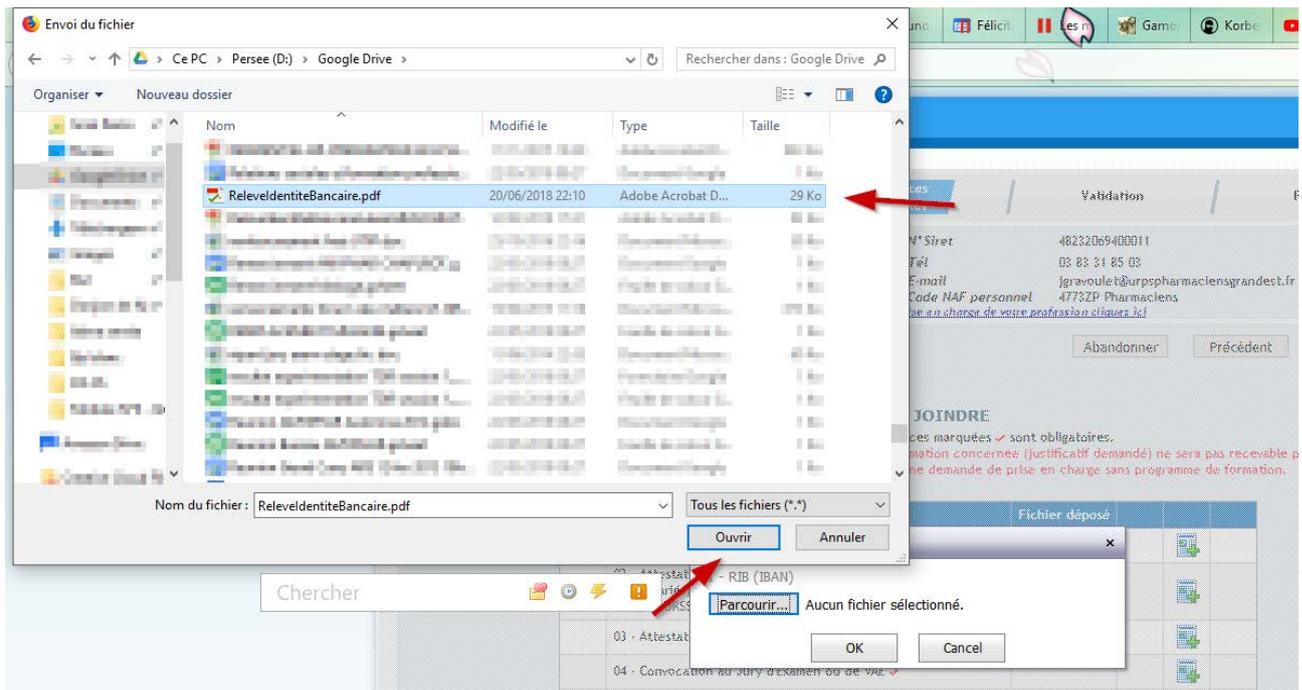
01 - RIB (IBAN)

Parcourir... Aucun fichier sélectionné.

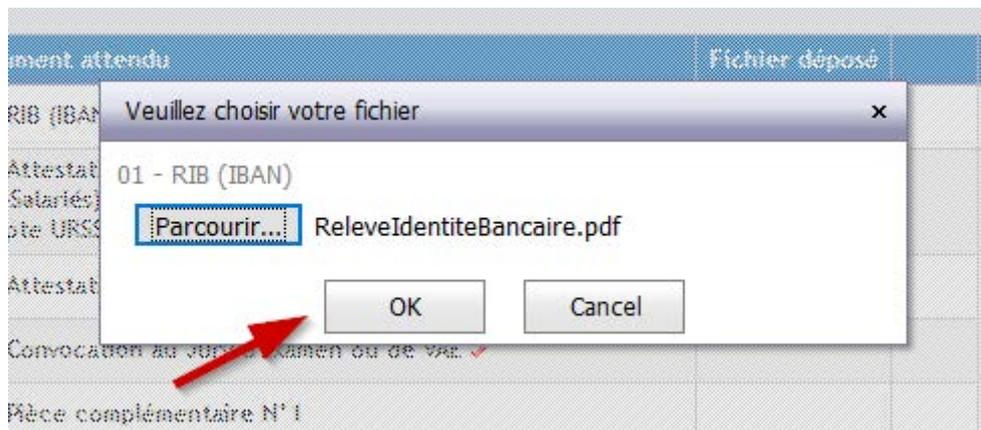
OK Cancel

Cliquer sur parcourir et chercher votre fichier dans l'arborescence de votre explorateur de fichier

	Date de rédaction: 21 juin 2018	N° de version: 1.1	PAGE: 11/17
Rédigé par: Julien GRAVOULET			



Cliquer sur ouvrir



Cliquer sur OK

	Document attendu	Fichier déposé			
✓	01 - RIB (IBAN) ✓	RelevIdentiteBancaire.pdf			
	02 - Attestation de Versement URSSAF (Fonds de				

Le pdf de votre RIB est maintenant déposé

Recommencer les opérations précédentes pour votre attestation de Versement URSSAF (Fonds de Formation des Non-Salariés) à votre nom (à télécharger à partir de votre compte URSSAF) ou Attestation d'exonération, la convocation à l'examen et un justificatif de présence à l'examen (à demander au responsable de l'examen).

Voici ci-dessous la fenêtre avec toutes les pièces jointes

	Date de rédaction: 21 juin 2018	N° de version: 1.1	PAGE: 12/17
Rédigé par: Julien GRAVOULET			

PIECES A JOINDRE

Uniquement au format PDF, les pièces marquées ✓ sont obligatoires.

Toute demande de prise en charge adressée au FIF PL sans le programme de la formation concernée (justificatif demandé) ne sera pas recevable par les services du FIF PL ; la commission professionnelle ne pouvant statuer sur une demande de prise en charge sans programme de formation.

	Document attendu	Fichier déposé			
✓	01 - RIB (IBAN) ✓	ReleveldentiteBancaire.pdf			
✓	02 - Attestation de Versement URSSAF (Fonds de Formation des Non-Salariés) à votre nom (à télécharger à partir de votre compte URSSAF) ou Attestation d'exonération ✓	URSAFF2018.pdf			
✓	03 - Attestation de présence	Attestation.pdf			
✓	04 - Convocation au Jury d'Examen ou de VAE ✓	GRAVOULET_Julien_CCY_BP_Preparateur_en_pharmacie_2018.pdf			
	07 - Pièce complémentaire N°1				
	08 - Pièce complémentaire N°2				
	09 - Pièce complémentaire N°3				
	10 - Pièce complémentaire N°4				
	11 - Pièce complémentaire N°5				

[Cliquez ici pour télécharger un outil de conversion en PDF.](#)

Abandonner

Précédent

Suivant



Cliquer en suite sur suivant pour arriver à la dernière étape de validation

	Date de rédaction: 21 juin 2018	N° de version: 1.1	PAGE: 13/17
Rédigé par: Julien GRAVOULET			

VALIDATION DE LA DEMANDE

Contact : Nom, Prénom : Téléphone : Mail :

Fait le : à :

✓ Authentification : Je certifie que le titulaire du compte est bien la personne concernée par la demande de prise en charge. Oui Non 

fifpl FONDS INTERPROFESSIONNEL DE FORMATION DES PROFESSIONNELS LIBERAUX
114 rue de Metzwiller 55091 Paris Cedex 05 - Tél. 01 85 85 90 00 - Fax 01 85 90 90 20
Agrillé par arrêté ministériel du 17 mars 1993 publié au J.O. le 25 mars 1993 - Siret : 368 119 865 00041

A VALIDER

SECTION SANTE

DEMANDE PREALABLE DE PRISE EN CHARGE D'UNE ACTION DE FORMATION
sous réserve d'acceptation par le Conseil National Professionnel, selon les critères de prise en charge de la profession concernée.
Toute demande préalable de prise en charge doit impérativement être saisie en ligne, au plus tard dans les 10 jours calendaires suivant le jour de formation. Passé ce délai de 10 jours calendaires, votre demande de prise en charge sera refusée.

IDENTIFICATION DU PROFESSIONNEL LIBERAL

CODE SIRET PERSONNEL DU PARTICIPANT A LA FORMATION : **48252088400011**
(14 chiffres à demander à l'URSSF de votre région)
NOM DE VOTRE STRUCTURE : **PHARMACIE**
NOM/PRÉNOM DU PARTICIPANT : **GRAVOULET Julien** N(E)E LE : **04/02/1978** SEXE : **F**
PROFESSION : **Pharmaciens** CODE NAF : **4773ZP**
ACTIVITE :
ADRESSE : **5 rue du Haut Château** CODE POSTAL : **54760** VILLE : **LEYR**
TEL : **03 83 31 85 03** PORT : **06 26 05 22 84** FAX : **03 83 31 84 67**
E-MAIL : **gravoulet@suppharmaciensgrandest.fr**
 ASSUJETTE A LA TVA NON ASSUJETTE A LA TVA
 AUTO-ENTREPRENEUR

ORGANISATION DU STAGE

INTITULE DE LA FORMATION : **Participation à un jury d'examen ou de VAE**
ORGANISME DE FORMATION : **ACADEMIE NANCY METZ**
NOM/PRÉNOM DE CLARIFICATION D'ACTIVITE DE L'ORGANISME :
NOMBRE DE JOURS DE FORMATION : **1,0**
DATE DE DEBUT DE STAGE : **04/06/2018** DATE DE FIN DE STAGE : **04/06/2018**
NOMBRE D'HEURES DE FORMATION : **6,0**
L I DANS LE NIVEAU : **III** DANS UN CI NIVEAU DE FORMATION : **III** ORGANISATION A DISTANCE : **II** CLAIRING : **II** DESIGLE :
ADRESSE : **Rue Philippe De Gueldres**
CODE POSTAL : **54035** VILLE : **NANCY CEDEX**
Seules sont éligibles les formations d'une durée minimale de 8 h sur une journée ou cycle de 8 h par module accessible de 2 h minimum

COÛT FACTURE PAR L'ORGANISME DE FORMATION

MONTANT H.T. : **200,00 €** MONTANT T.T.C. : **200,00 €**

PIECES A JOINDRE A LA DEMANDE

- Devis de l'organisme de formation ou convention de stage
- Programme détaillé par journée de formation
- Attestation de Versement URSSAF (Fonds de Formation des Non-Salariés) à votre nom (à télécharger à partir de votre compte URSSAF) ou Attestation d'exonération
- Relevé d'identité bancaire

PIECES A FOURNIR A LA FIN DU STAGE

Le justificatif ci-joint (Attestation de Présence et de Règlement) doit nous être adressé uniquement avec votre numéro de dossier figurant sur le courrier d'accord de prise en charge qui vous parviendra ultérieurement.

Le : 20/06/2018

Le Professionnel Libéral atteste que la durée en jours stipulée sur cette présente demande de prise en charge correspond à une durée en jours non finisée par l'ANDPC ou par tout autre organisme.

N'hésitez pas à consulter notre site internet www.fifpl.fr



Vérifier vos coordonnées, et remplir a : et cliquer sur la puce Oui pour authentifier la demande

	Date de rédaction: 21 juin 2018	N° de version: 1.1	PAGE: 15/17
Rédigé par: Julien GRAVOULET			



Il est possible par la suite de rajouter des pièces manquantes au dossier en format pdf si nécessaire en cliquant sur Déposer les pièces manquantes à votre demande de prise en charge



Processus 5 : consulter son dossier de prise en charge

Après connexion sur l'extranet et dépôt préalable d'un dossier de prise en charge, il est possible de consulter celui-ci en cliquant sur Consultez vos dossiers de demande de prise en charge

	Date de rédaction: 21 juin 2018	N° de version: 1.1	PAGE: 16/17
Rédigé par: Julien GRAVOULET			

Bienvenue dans votre espace privatif, vous avez la possibilité de :

▼

Consulter

▼

**Saisir
Déposer**

- [Consultez votre budget de l'année en cours](#)
- [Consultez vos dossiers de demande de prise en charge](#)
Visualisez l'historique de vos actions de formation gérées par le FIF PL.
- [Consultez vos règlements](#)
- [Consulter les courriers FIF PL](#)

- [Saisissez votre demande préalable de prise en charge](#)
Saisie en ligne, dépose des pièces nécessaires à la prise en charge pour vos demandes totalement dématérialisées.
Attention ! Veuillez vous munir des documents de votre formation au format PDF (programme détaillé par journée de formation, Devis ou Convention de formation, Attestation de Versement URSSAF, RIB ...)
- [Déposer les pièces manquantes à votre demande de prise en charge](#)
Permettant le règlement de celle-ci (justificatifs non déposés lors de l'enregistrement en ligne de votre demande de prise en charge).
- [Modifiez vos coordonnées](#)

On retrouve la liste des dossiers et leurs statuts en bout de ligne :

- - Transmis : Votre demande a été transmise au FIF PL. Elle n'est plus modifiable.
- - En attente : Votre demande est en attente d'instruction par la Commission Professionnelle de votre Profession.
- - En cours : Votre demande a été traitée. Le FIF PL attend vos pièces complémentaires pour effectuer le règlement.
- - Rejeté : Votre demande a été rejetée.
- - Réglé : Le règlement de votre demande est effectif.

	Date de rédaction: 21 juin 2018	N° de version: 1.1	PAGE: 17/17
Rédigé par: Julien GRAVOULET			

LISTE DES DOSSIERS

Il y a dossier(s) dont: Transmis : dossier(s) - Rejeté : dossier(s) - Réglé : dossier(s)

Total demandé: Pris en charge: Réglé: En attente de règlement:

	N° dossier	Année	Type de dossier*	Intitulé	Début
	1284116	2018	Individuel	Participation à un jury d'examen ou de VAE	04/06/2018
	1284115	2018	Individuel
	1284114	2018	Individuel
	1284113	2018	Individuel
	1284112	2018	Individuel
	1284111	2018	Individuel
	1284110	2018	Individuel
	1284109	2018	Individuel
	1284108	2018	Individuel
	1284107	2018	Individuel
	1284106	2018	Individuel
	1284105	2018	Individuel
	1284104	2018	Individuel
	1284103	2018	Individuel
	1284102	2018	Individuel
	1284101	2018	Individuel
	1284100	2018	Individuel
	1284099	2018	Individuel
	1284098	2018	Individuel
	1284097	2018	Individuel
	1284096	2018	Individuel
	1284095	2018	Individuel
	1284094	2018	Individuel
	1284093	2018	Individuel
	1284092	2018	Individuel
	1284091	2018	Individuel
	1284090	2018	Individuel
	1284089	2018	Individuel
	1284088	2018	Individuel
	1284087	2018	Individuel
	1284086	2018	Individuel
	1284085	2018	Individuel
	1284084	2018	Individuel
	1284083	2018	Individuel
	1284082	2018	Individuel
	1284081	2018	Individuel
	1284080	2018	Individuel
	1284079	2018	Individuel
	1284078	2018	Individuel
	1284077	2018	Individuel
	1284076	2018	Individuel
	1284075	2018	Individuel
	1284074	2018	Individuel
	1284073	2018	Individuel
	1284072	2018	Individuel
	1284071	2018	Individuel
	1284070	2018	Individuel
	1284069	2018	Individuel
	1284068	2018	Individuel
	1284067	2018	Individuel
	1284066	2018	Individuel
	1284065	2018	Individuel
	1284064	2018	Individuel
	1284063	2018	Individuel
	1284062	2018	Individuel
	1284061	2018	Individuel
	1284060	2018	Individuel
	1284059	2018	Individuel
	1284058	2018	Individuel
	1284057	2018	Individuel
	1284056	2018	Individuel
	1284055	2018	Individuel
	1284054	2018	Individuel
	1284053	2018	Individuel
	1284052	2018	Individuel
	1284051	2018	Individuel
	1284050	2018	Individuel
	1284049	2018	Individuel
	1284048	2018	Individuel
	1284047	2018	Individuel
	1284046	2018	Individuel
	1284045	2018	Individuel
	1284044	2018	Individuel
	1284043	2018	Individuel
	1284042	2018	Individuel
	1284041	2018	Individuel
	1284040	2018	Individuel
	1284039	2018	Individuel
	1284038	2018	Individuel
	1284037	2018	Individuel
	1284036	2018	Individuel
	1284035	2018	Individuel
	1284034	2018	Individuel
	1284033	2018	Individuel
	1284032	2018	Individuel
	1284031	2018	Individuel
	1284030	2018	Individuel
	1284029	2018	Individuel
	1284028	2018	Individuel
	1284027	2018	Individuel
	1284026	2018	Individuel
	1284025	2018	Individuel
	1284024	2018	Individuel
	1284023	2018	Individuel
	1284022	2018	Individuel
	1284021	2018	Individuel
	1284020	2018	Individuel
	1284019	2018	Individuel
	1284018	2018	Individuel
	1284017	2018	Individuel
	1284016	2018	Individuel
	1284015	2018	Individuel
	1284014	2018	Individuel
	1284013	2018	Individuel
	1284012	2018	Individuel
	1284011	2018	Individuel
	1284010	2018	Individuel
	1284009	2018	Individuel
	1284008	2018	Individuel
	1284007	2018	Individuel
	1284006	2018	Individuel
	1284005	2018	Individuel
	1284004	2018	Individuel
	1284003	2018	Individuel
	1284002	2018	Individuel
	1284001	2018	Individuel
	1284000	2018	Individuel

Type de dossier* :

- Individuel : Un dossier individuel correspond à une demande de prise en charge que vous avez complétée et adressée au FIF PL afin d'obtenir une prise en charge partielle de vos dépenses d'une formation répondant aux critères de votre profession.
- Collectif : Un organisme de formation, par convention de financement de formation signée avec le FIF PL, demande une prise en charge de formation au FIF PL pour un nombre de stagiaires Professionnels Libéraux auprès desquels il aura dispensé une formation répondant aux critères de prise en charge du FIF PL.

Etat* :

- Transmis : Votre demande a été transmise au FIF PL. Elle n'est plus modifiable.
- En attente : Votre demande est en attente d'instruction par la Commission Professionnelle de votre Profession.
- En cours : Votre demande a été traitée. Le FIF PL attend vos pièces complémentaires pour effectuer le règlement.
- Rejeté : Votre demande a été rejetée.
- Réglé : Le règlement de votre demande est effectif.

Il suffit de faire bouger l'ascenseur horizontal

	1284116	04/06/2018	04/06/2018	0,00 €	Transmis	20/06/2018
--	---------	------------	------------	--------	----------	------------

Annexes

Tutoriel de l'espace adhérent du FIFPL disponible à l'adresse suivant : https://netopca.fifpl.fr/FIFPL/docs/Support_ExtranetV4.0.pdf